

Synthèse de l'entretien réalisé auprès de René Rossi

Nous avons rencontré M. René Rossi le 17 juillet 2002 dans un salon de l'Ecole Polytechnique à Paris (d'où la présence de bruits de fond) pour un entretien unique d'une durée totale d'une heure vingt.

M. Rossi a effectué une carrière courte aux villes nouvelles puisque son expérience en tant que directeur de la mission d'aménagement de l'Isle d'Abeau a duré trois ans (juin 1968-juillet 1971).

Compte tenu de ce parcours professionnel, l'objectif de l'entretien reposait sur l'évocation, outre des conditions de cette nomination (existence ou non d'un « réseau Ponts »), du choix de la DATAR pour ce site dans le cadre du schéma directeur régional, de la conception même de la ville nouvelle, créée à proximité de Lyon mais dans le département de l'Isère, enfin, aspect fondamental, des relations entretenues avec les élus locaux (ville de Lyon, communes concernées par la VN) et les préfets.

Le témoignage de M. Rossi reprend l'ensemble de ces points auxquels s'ajoutent des souvenirs personnels liés à cette période pionnière ou à sa carrière postérieure.

Marqué par cette expérience riche sur les plans professionnel et personnel, l'interviewé rappelle, en premier lieu, son expérience aux J.O de Grenoble et le rôle joué à la fois par cette dernière et par le réseau Ponts (évoqué explicitement) dans sa nomination à la tête de la mission d'aménagement.

Puis il développe la place de l'Isle d'Abeau dans le schéma élaboré par l'OREAM, schéma ambitieux censé répondre au développement de la région de Lyon.

Ensuite, sont abordées la question de la conception de la ville nouvelle elle-même et les difficultés apparues alors (organisation du centre urbain, développement économique, venue des habitants).

Enfin, les rapports entretenus avec les élus locaux (maires ruraux, maire de Lyon) et les préfets de l'Isère et du Rhône sont développés ainsi que les tensions politiques liées aux élections et leurs conséquences immédiates : le départ prématuré de M. Rossi avant même la création de l'EPA qu'il a défendu devant le Conseil d'Etat.

Pour conclure, l'interviewé livre une réflexion personnelle sur l'histoire des villes nouvelles, prenant soin de distinguer la région parisienne de la province et, au sein de celle-ci, revenant

sur les relations entre Lyon et l'Isle d'Abeau, cette dernière étant *in fine* perçue comme un pari sensé mais peu soutenu par la municipalité lyonnaise et victime de la crise économique de 1973-74.

Sabine Effosse